



DINEOL'INFOS

SITE INTERNET: DINEOL.FR - 02 98 26 00 55 - MAIRIE-DINEAULT@ORANGE.FR

AOÛT. 2026, NUMÉRO 02

ÉDITO :

ÉCRIT PAR JEAN-MARC CORNILLOU

Le premier numéro de Dineol'infos a permis au-delà d'une nouvelle présentation, de vous souhaiter un bel été. Arrivé à la mi-août, force est de constater que l'été a été ensoleillé, splendide pour nos touristes, inquiétant pour notre région.

Inquiétant, par le retour des incendies avec un feu proche du Menez-Hom, qui fait apparaître la nécessité d'entretenir ces espaces boisés et d'améliorer la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI). Dinéault s'équipe d'une seconde bache de 120 000 litres, dont l'utilité est reconnue par l'Etat et donc subventionnée. Nous recherchons d'autres emplacements stratégiques. Les arrêtés préfectoraux concernant le risque incendie se succèdent repoussant sans cesse la durée d'interdiction de l'usage du feu (barbecues, feux d'artifice...). L'entretien des espaces boisés est décrit d'une manière très pédagogique sur le site des eaux et forêts : Obligation Légal de Débroussaillage (OLD). Il faut signaler que le dernier incendie sur la commune, dans un champ situé à Menez Justice est la conséquence d'une importante négligence : un mégot de cigarette.

Restez donc très prudent dans l'usage du feu, les barbecues sont autorisés dans un lieu très sécurisé près d'une maison, sans proximité immédiate de végétation, en présence d'un moyen d'extinction.

Inquiétant également par la sécheresse exceptionnelle de ces derniers mois qui met à mal nos ressources en eau et l'alimentation des troupeaux de nos agriculteurs. Rien ne pousse, les réserves d'hiver sont déjà entamées et il faut de l'eau, le bétail à soif.

Le département est en niveau critique en eau, les appels à respecter les consignes d'économie de cette ressource doivent être appliquées avec rigueur, cela permettra de partager cette eau si nécessaire.

Trégarvan découvre que ses captages faiblissent et la commune doit être ravitaillée par camion citerne, tous les jours pour 50 000 litres d'eau potable.

Cette sécheresse nous amène à reconsidérer l'usage de nos ressources en eau, la qualité de sa distribution et la sécurisation des réseaux. Le travail commence.

Pour finir sur une touche plus heureuse, pour les prochaines semaines, vous découvrirez que des animations vous attendent à Dinéault et bravo à l'équipe de rédaction et aux bénévoles qui nous aident à distribuer ce petit journal, qui existe en format numérique.



CONSEIL MUNICIPAL DU 05.06.2026

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz : le conseil municipal fixe le taux au seuil de 0.035 €/mètre soit RODP + I x 0.035 € + 100 et revalorisé chaque année (*unanimité*).

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz : fixation du taux de la redevance) 0.70 €/mètre soit PR + 0.70 € X L. (*unanimité*).

Installation d'une bâche incendie : installation d'une seconde bâche à Kerlaouenan sur la parcelle ZA n°80 pour un montant total de 14 410.21 € TTC(*unanimité*).

Plan de financement suite à l'acquisition d'une bâche incendie : sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne (DRAAF) pour un montant de 9 606.80 € HT (*unanimité*).

Renouvellement de la convention du domaine privé - Rue Menez Ty Lor : location logement du 01/08 au 31/12/2026 pour un montant de 250 € / mois (*unanimité*).

Renouvellement de la convention de location de salle Menez Ty Lor pour l'exercice d'une activité professionnelle de santé (psychologue) : du 01/08 au 31/12/2026 pour un montant de 30 € / mois dans l'attente de l'aménagement de l'étage de la maison médicale (*unanimité*).

Représentation à l'assemblée générale de l'établissement public administratif d'appui à l'ingénierie locale : Raoul BLAIZE est désigné pour représenter la commune auprès de FIA (Finistère Ingénierie Assistance) en cas d'absence du maire (*unanimité*).

CONSEIL MUNICIPAL DU 15.07.2026

Désignation d'une secrétaire de séance : Tinaïg PERENNES est désignée secrétaire de séance (*unanimité*).

Approbation du procès verbal du 05/06/2026 : approbation du PV du 05/06/2026 (*unanimité*).

Acquisition d'une chaudière à pellets : installation d'une 3e chaudière afin de faciliter l'alimentation en chauffage des bâtiments communaux (*unanimité*).

Décision modificative n°1 : approbation de virement de crédits pour régularisation des amortissements. (*unanimité*).

Convention financière SDEF - EP Cité de l'Aulne : approbation du plan de financement avec une participation communale de 1 300 € H.T (2 600 € au global H.T) (*15 voix pour et 4 abstentions*).

Convention financière SDEF - Résidence Ar Rouzigid : approbation du plan de financement avec une participation communale de 1 350 € H.T (2 300 € au global H.T) (*15 voix pour et 4 abstentions*).

Renouvellement du bureau de l'AFAFAP : Luc COUSQUER est désigné afin de représenter le Maire au sein de l'AFAFAP (*unanimité*).

Renouvellement du dispositif d'initiation à la langue bretonne : maintien des 2 heures hebdomadaires pour deux classes de l'école Pierre Douguet pour un montant de 3 600 € dont 1 520 € financé par la commune (soit 760 € / classe) (*unanimité*).

Modification du règlement intérieur périscolaire : modification des aspects relatifs à l'accueil des enfants en adaptation ainsi que le volet "discipline" en raison d'une croissance importante d'incivilités. (*unanimité*).

Désignation d'un délégué à la Protection des Données : Nina NICOLAS, secrétaire générale de mairie est désignée comme délégué à la Protection des données (*unanimité*).

Débat (sans vote) sur la protection sociale complémentaire : l'assemblée prend acte de la présentation effectuée et débat des perspectives et enjeux de la protection sociale complémentaire pour les agents de la collectivité de Dinéault.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES.

Vous êtes fumeur ? Écrasez vos mégots dans un cendrier. Il est interdit de fumer dans et aux abords des forêts.

Vous organisez un barbecue ? Être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage loin de la végétation.

Vous bricolez en plein air ? Travailler loin des espaces sensibles, les protéger des étincelles et avoir un extincteur à portée de main.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz ? Éloigner les de vos habitations et stocker les dans un abri fermé.

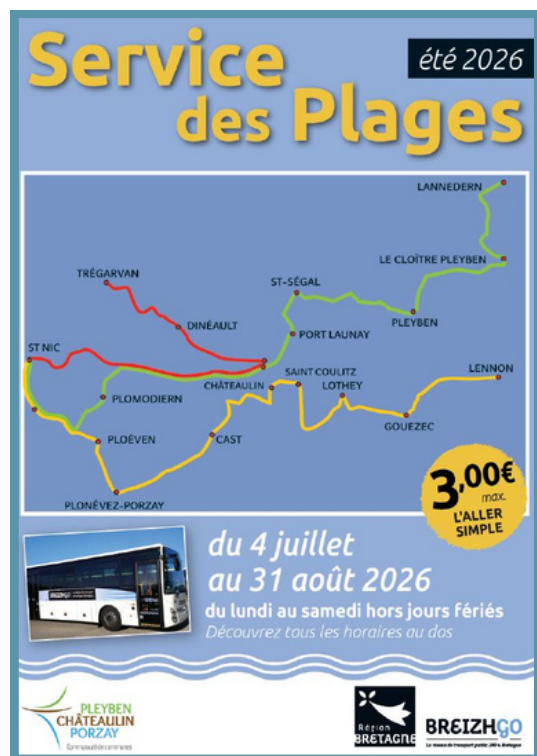
Ensemble, ayons les bons réflexes !

BREIZHGO : SERVICE DES PLAGES (RAPPEL).

BreizhGo relance le service des plages du 04 juillet au 31 août 2026.

Les bus sont accessibles du lundi au samedi hors jours fériés pour un tarif de 3 € maximum (pour un aller simple).

Concernant la commune de Dinéault, les départs se font Place de l'église à 13h25 et les retours à 18h08.



RESTRICTIONS D'EAU : CRISE SECHERESSE .



La préfecture place le département du Finistère en crise sécheresse jusqu'au 15/11/2026.

Ce niveau de crise nécessite de réserver les capacités de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable des populations, pour les usages en lien avec la santé, la salubrité publique, la sécurité civile et installations industrielles, l'abreuvement des animaux ainsi que la préservation des fonctions biologiques des cours d'eau.

Retrouvez l'arrêt préfectoral complet sur le site de la commune de Dinéault.

SUBVENTION AUX FAMILLES.

Adhésion à un club sportif ou culturel

Le versement d'une subvention de 20 € par enfant (- de 18 ans) et par an est proposée aux familles pour toute adhésion à un club sportif ou culturel (sur présentation d'une facture de 20 € minimum). Le versement s'effectue en une seule fois. Cette subvention est demandée par les parents auprès de la mairie en joignant la facture et le RIB et versée aux parents de l'enfant.

ACTIVITES SPORTIVES A LA RENTREE 2026.

L'association ESAPT et Bouger à Saint-Nic vous proposent de nouvelles activités sur la commune de Dinéault à compter de la rentrée scolaire à la salle Tour d'Auvergne chaque mercredi :

- Pilates : 18h00 à 19h00;
- Gym adaptée : 14h30 à 16h00;
- Gym d'entretien : 17h00 à 18h00;
- Stretching : 16h00 à 17h00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Patricia au 06 49 23 75 63.



VOYAGES SCOLAIRES.

Une aide de 60 € par enfant peut-être versée lors de voyages scolaires organisés par les établissements de Châteaulin **sur présentation d'un justificatif** :

- Collège/lycée Saint-Louis : versée directement à l'établissement scolaire sur demande
- Collège/lycée Jean Moulin : versée aux parents de l'enfant sur demande

AVIS AUX FAMILLES.

Inscription des enfants sur le portail famille.

L'inscription des enfants au restaurant scolaire s'effectue par le biais du portail famille BL ENFANCE : les enfants doivent être inscrits le jeudi avant 9h00 pour la semaine suivante via l'application.

Les inscriptions peuvent être réalisées pour l'année complète et être modifiées si besoin.

HANDFIT SENIORS.



Sport adapté à partir de 65 ans, le montant de la cotisation annuelle est de 100 € pour les cours animés sur la commune de Dinéault (3 vendredis par mois).

AVIS AUX RIVERAINS.

Les panneaux de priorité à droite vont être installés dans les prochains jours **sur l'ensemble de la commune**, nous vous invitons à respecter ces nouvelles mesures pour garantir votre sécurité et celle des autres usagers.

ECOLE PIERRE DOUGUET : TRANSISTOC'H.

L'émission **Cartes Sonores du Monde** met en lumière les échanges entre élèves de Dinéault (Finistère), du Caire (Égypte) et d'Oumé (Côte d'Ivoire) sur l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique. Les enfants ont rédigé des lettres abordant la faune, la flore, les écogestes et les initiatives locales, puis les ont lues et commentées à l'antenne. Les trois épisodes explorent les différences écologiques entre ces pays, les actions concrètes des jeunes et leurs visions pour l'avenir de la planète. Ce projet, soutenu par la DRAC Bretagne et le FONJEP, illustre une démarche pédagogique et interculturelle.

<https://www.transistoch.bzh/actu/cartes-sonores-monde-echanges-cotedivoire-egypte-finistere-environnement/>



TRAVAUX D'ELAGAGE.

Elagage annuel des voies communales

Dans le cadre de l'entretien annuel des voies communales, les travaux d'élagage avec épareuse débuteront à compter de début septembre. Des panneaux de signalisation seront installés à proximité des routes concernées. Soyez prudents !

MARCHE DU SAMEDI.

Le marché hebdomadaire de Dinéault se tient tous les **samedis matin de 8h30 à 12h00** sous les halles couvertes. Vous y trouverez des fruits et légumes, des bières artisanales, du poisson...

DECLARER UN INCIDENT.

Déclarer un incident directement sur le site internet

Suite à la refonte du site internet de la commune en début d'année 2026, vous avez désormais la possibilité de signaler un incident sur la voie publique (voirie, éclairage, animaux..) directement via la page d'accueil.

Laissez votre commentaire, l'adresse du signalement et une ou plusieurs photos.

Les services administratifs et techniques en seront immédiatement informés.

AMBASSADRICES DU TRI.



La Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay a recruté deux ambassadrices du tri afin de mener des actions de sensibilisations auprès de usagers du Service Public d'Élimination des Déchets sur l'ensemble du territoire communautaire. Leur mission consiste à accompagner les habitants dans l'amélioration de leurs pratiques de tri et à réduire les erreurs, Elles se déplacent à bord d'un Jumper blanc immatriculé FY-333-XL jusqu'au 28 août 2026.

EVENEMENTS A VENIR.

Fête du Passage - Samedi 05 septembre



Pour cette 3^{ème} édition (en association avec Protheiz) au programme : activités nautiques, création d'instruments, manège, jeux bretons et buvette. Le programme inclut un spectacle familial à 16h, un apéro musical à 18h et des impros de DJ en soirée (prix libre).

Delph'in Breizh - Samedi 19 septembre



Delph'in Breizh vous invite à une soirée conviviale alliant saveurs et musique. Au programme, une paëlla traditionnelle, suivie d'un concert du groupe Amistad, qui vous proposera un voyage musical au cœur des rythmes espagnols. Une occasion idéale de partager un moment festif dans une ambiance chaleureuse.

Sur réservation au 09.67.41.58.44

COMMUNICATION.



Afin de connaître en temps réel les événements, informations communales, manifestations... n'hésitez pas à télécharger l'application **Citykomi** et/ou vous abonner à la newsletter afin de recevoir le **Dineol'infos** dans votre boîte mail dès sa parution (depuis le site internet de la mairie).

Si, en revanche, vous souhaitez recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie : mairie-dineault@orange.fr / 02 98 26 00 55

FACEBOOK.

La mairie de Dinéault se dote d'une page Facebook N'hésitez pas à nous suivre pour ne manquer aucune information.

Page Facebook :



RAPPEL USAGE DE L'EAU.

Principales restrictions à respecter par les particuliers :

- Interdiction d'arroser les potagers de 8h à 20h
- Interdiction d'arroser les espaces verts, pelouses et massifs
- Interdiction de remplir ou remettre à niveau les piscines y compris hors sol
- Interdiction de nettoyer les façades, murs, toits, terrasses...
- Interdiction de nettoyer les véhicules
- Interdictions de nettoyer les bateaux



EXPRESSION DE LA LISTE VIVRE ENSEMBLE.

Prise de conscience écologique au coeur des flammes ?

Tout le monde peut constater l'enchaînement de canicules, sécheresses, incendies, tempêtes et orages ; les sols s'assèchent et l'océan se réchauffe. Mais qui va se pencher sur les causes de ces phénomènes ?

Au nom de la compétitivité, les objectifs sanitaires et environnementaux, qui sont aussi une question de survie, sont mis à mal.

La loi d'urgence agricole est malheureusement un exemple à ne pas suivre, elle n'est ni en faveur des revenus des agricultrices et agriculteurs, ni en faveur de leur santé et de la nôtre.

Des solutions existent; en Bretagne, des agricultrices et agriculteurs s'engagent dans d'autres pratiques respectueuses de l'eau et des sols.

Une agriculture basée sur la diversification et la complexité de l'écosystème reste encore éloignée aujourd'hui du système dominant.

Les élections sénatoriales de septembre et la présidentielle de 2027 approchant, veillons à soutenir une transition agro-écologique financièrement ambitieuse, protectrice et performante.

Eloignons nous des discours faciles qui discréditent les citoyens et citoyennes qui, sans position dogmatique, s'engagent pour l'environnement.

Parité imposée, amorcée mais pas gagnée ! Difficile de rester factuel .

Lors des dernières élections municipales du mois de mars, même si la parité pour la constitution des listes est maintenant imposée (pour les petites communes également), les hommes sont majoritairement en tête de liste. Au sein de notre communauté de communes, seulement 4 communes sur 17 ont comme maire une femme (Lannédern / Le Cloître Pleyben / Lothey et Pleyben). Il est aussi à noter que 13 communes n'avaient qu'une seule liste !

Dans le Finistère, la moyenne des femmes élues en tant que tête de liste est de 38%, chiffre supérieur à la moyenne nationale, qui cette année a franchi le seuil des 20 % (7980 communes sur 34 874 sont administrées par des femmes). Les chiffres nous montrent également que plus on monte dans les niveaux de décisions, plus la présence des femmes disparaît.

Seules 14 % des communautés de communes sont dirigées par des femmes, en Bretagne le taux atteint 20 %. Pour la nôtre, une femme, Amélie Caro, maire de Pleyben a été élue. Mais concernant les vice-présidences, on retrouve à ce poste seulement deux femmes pour huit hommes (Pauline Caro, maire de Lannédern et Aurélie Macacelin maire de Lothey). Très souvent, les femmes obtiennent des postes concernant l'enfance, le scolaire, le CCAS (éducation et affaires sociales en priorité), domaines qui leur sont encore trop souvent attribués.

La progression est certes amorcée, mais il reste encore un gros travail qui se doit d'être inspirant pour les générations actuelles et futures. Prenons un exemple pour le nom des voies, places ou équipements publics : les noms de ces espaces restent encore largement dominés par les hommes : 13 % seulement portent un nom de femmes. C'est un travail de coopération entre les femmes et les hommes qui sera porteur de progrès, notre pays a été construit et continuera de l'être par un ensemble de personnalités diverses.

De l'ombre et de la fraîcheur ! Végétalisation des centres urbains

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) préconise de végétaliser les centres urbains : "Face aux défis du changement climatique, la végétalisation est une solution efficace pour rafraîchir les villes et villages, et lutter contre les îlots de chaleur. Non seulement elle préserve la biodiversité, mais elle améliore aussi la santé et le bien-être des citoyens. Par cette végétalisation, les températures peuvent diminuer de 3 à 5 degrés et une partie des particules fines de pollution s'y trouvent piégées. Une réflexion collective est nécessaire, n'attendons pas tout de nos responsables politiques. A Dinéault, bon nombre d'espaces en auraient encore besoin : places et parkings, aires de jeux, jardin du Presbytère, rues, cour de l'école (et ce même avec la présence de l'Aire Terrestre Educative). Initier un projet participatif pour (re)végétaliser Dinéault serait un bon moyen de rendre la ville encore plus agréable.

Mail : vivresembledineol@orange.fr

Page Facebook :

Odile, Josua, Pascale et Vincent

